



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **25-52**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : S.M.D.3

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Analyses réglementaires pour la surveillance environnementale des sites ICPE et le suivi des expositions professionnelles des agents du SMD3

Description : Le présent accord-cadre consiste en la réalisation des analyses réglementaires pour la surveillance environnementale des sites ICPE et pour le suivi des expositions des agents du SMD3 à des substances ou conditions de travail dangereuses. Le SMD3 exploite en régie 7 centres de transfert (CT), 40 déchèteries, 2 installations de déchets inertes (ISDI), 1 centre de tri (CTri) et 1 Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) sur le département de la Dordogne, tous classés ICPE. Dans ce cadre, une surveillance réglementaire environnementale est demandée. La surveillance environnementale porte sur des analyses chimiques et éco toxicologiques sur des rejets aqueux et des sols, des mesures de bruit et de poussières dans l'environnement, des mesures d'émanations diffuses de biogaz au niveau de casiers de stockage d'ordures ménagères, des mesures de rejets d'une torchère, et des analyses de broyat et de compost de déchets verts. D'autre part, du fait des activités de tri, transit ou traitement de divers déchets, les agents se retrouvent exposés à des facteurs de risques. Dans ce cadre, des mesures d'exposition sont demandées. La surveillance des agents porte sur l'exposition professionnelle à des agents chimiques dangereux, au bruit, aux poussières de bois, aux vibrations et aux fibres d'amiante.

Identifiant de la procédure : 22e7f322-ebcf-4409-b2a7-2e28cdfb8aa6

Identifiant interne : PPP1CX-358/5016/M-2024 -008 AO

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71620000 Services d'analyses

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 493,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Surveillance réglementaire environnementale des sites ICPE et sanitaire

Description : L'objet de l'accord cadre porte sur la réalisation des prélèvements et analyses selon la réglementation en vigueur relative aux analyses suivantes : - Analyses chimiques sur des effluents aqueux, sédiments et sols, - Surveillance des émissions sonores des installations dans l'environnement, - Mesures des retombées de poussières émises par les installations de stockage de déchets inertes (ISDI), - Analyses des rejets atmosphériques de la torchère (combustion de biogaz de décharge), - Exposition des agents aux poussières de bois, - Exposition des agents aux agents chimiques dangereux, - Mesures d'exposition des agents au bruit, - Mesures d'exposition des agents aux vibrations.

Identifiant interne : M-2024 -0 AO_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 1 comporte trois reconductions. L'accord cadre initial est de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique à celui-ci.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 310,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Montant H.T sur l'ensemble de la durée du marché

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes

préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Analyses ecotoxicologiques sur des sédiments aqueux, des sédiments et des sols

Description : Le présent accord cadre a pour objet la réalisation d'essais ecotoxicologiques tous les 3 ans dans les fractions eau et sédiment du Babiol en amont et aval du point de rejet, dans l'étang du Babiol et dans les sols.

Identifiant interne : M-2024 -008 AO 2_2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 2 comporte trois reconductions. L'accord cadre initial est de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique à celui-ci.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Mesures d'émanations diffuses de biogaz

Description : L'objet de cet accord cadre est de mesurer les émanations diffuses de biogaz produites sur l'ISDND de St Laurent des Hommes.

Identifiant interne : M-2024 -008 AO 3_3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 3 comporte trois reconductions. L'accord cadre initial est de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique à celui-ci.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 13,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de remise du rapport d'analyse

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Analyses NFU 44-051 sur diverses fractions de déchets verts

Description : Le présent accord cadre a pour objet des analyses NFU 44-051 sur diverses fractions de déchets verts issues des opérations de broyage (broyage simple) et criblage (fine) nécessaires à la préparation de la matière en vue de leur valorisation (compostage ou mise en bout de champs).

Identifiant interne : M-2024 -008 AO 4_4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 4 comporte trois reconductions. L'accord cadre initial est de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique à celui-ci.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 130,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Évaluation de l'exposition professionnelle aux fibres d'amiante

Description : Le présent accord cadre à pour objet l'évaluation de l'exposition professionnelle aux fibres d'amiante.

Identifiant interne : M-2024 -008 AO_5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71620000 Services d'analyses

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : coulounieix chamiers

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires : Plusieurs lieux sur l'ensemble du Département

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 5 comporte trois reconductions. L'accord cadre initial est de 12 mois reconductible 3 fois de manière identique à celui-ci.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de remise du rapport d'analyse

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.D.3

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 450,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 310,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : IRH INGENIEUR CONSEIL

Offre :

Identifiant de l'offre : IRH INGENIEUR CONSEIL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 1,354,556 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 864-2751

Titre : Surveillance réglementaire environnementale des sites ICPE et sanitaire

Date de conclusion du marché : 05/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 1,354,556 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 1,480,620 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 130,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AUREA AgroSciences

Offre :

Identifiant de l'offre : AUREA AgroSciences

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 379,188.8 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 867-2753

Titre : Analyses NFU 44-051 sur diverses fractions de déchets verts

Date de conclusion du marché : 05/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 379,188.8 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 379,188.8 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AC ENVIRONNEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : AC ENVIRONNEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur du résultat : 34,200 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 868-2754

Titre : Évaluation de l'exposition professionnelle aux fibres d'amiante

Date de conclusion du marché : 05/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : S.M.D.3

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 34,200 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 34,200 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : S.M.D.3

Numéro d'enregistrement : 25240532900035

Adresse postale : La Rampinsolle

Ville : COULOUNIEIX CHAMIER

Code postal : 24660

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président

Adresse électronique : contact@SMD3.fr

Téléphone : +33 553455890

Adresse internet : <http://www.smd3.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.smd3.fr/fr/marches-public/consultations-en-cours/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Numéro d'enregistrement : 13002927500018

Adresse postale : CCIRA de Bordeaux DREETS Nouvelle-Aquitaine – Pôle C

Ville : MERIGNAC

Code postal : 33700

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Téléphone : +33 556692718

Télécopieur : +33 556692718

Adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 Rue Tastet

Ville : Bordeaux Cedex

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : +33 556993800

Télécopieur : +33 556243903

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : IRH INGENIEUR CONSEIL

Numéro d'enregistrement : 49064639500304

Adresse postale : Immeuble Tertiole - Entrée A3

Ville : Mérignac

Code postal : 33692

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Caroline BELAUBRE

Adresse électronique : severine.mante@irh.fr

Téléphone : +33 557890133

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : AUREA AgroSciences

Numéro d'enregistrement : 39196792400039

Adresse postale : Siège social : 3 , rue Joseph et Marie Hackin 75116 PARIS 3 rue Joseph et Marie Hakin

Ville : Paris

Code postal : 75116

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Christophe LECHEVALLIER

Adresse électronique : c.lechevallier@aurea.eu

Téléphone : +33 144314040

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0006

Nom officiel : AC ENVIRONNEMENT

Numéro d'enregistrement : 44135591400298

Adresse postale : Antenne Locale : Immeuble Tourmaline 1 6, Rue Joule 3370, Siège Social : 64 Rue Clément Ader – CS 70064 – 42153 RIORGES

Ville : RIORGES

Code postal : 42153

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Point de contact : NATHALIE NUCCI

Adresse électronique : marches-publics@ac-environnement.com

Téléphone : +33 428220134

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2442b3db-de44-46dd-a9e0-83b8a47dfc39 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/01/2025 à 10:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/01/2025